



## Poursuite de la période d'observation et conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire

Par la décision du 30 mai 2013, le Tribunal de Commerce de Toulouse a prononcé la poursuite de la période d'observation, le maintien des organes de la procédure désignés dans le jugement du 7 mars 2013 et la conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire d'INDEX MULTIMEDIA. Maître Vigreux, Administrateur Judiciaire, établira un plan de redressement qui sera déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse au plus tard le 27 août 2013.

Le Conseil d'Administration a entériné l'acquiescement préalablement donné par la direction générale de la société concernant ladite conversion par décision en date du 22 mai 2013. En effet, compte tenu de l'évolution de l'environnement économique et financier de la société depuis l'ouverture de la procédure de sauvegarde ainsi que des perspectives de nos activités, la direction de la société a opté pour cette conversion en redressement judiciaire considérant qu'il constitue le cadre juridique le mieux adapté à la situation de l'entreprise pour préserver activité et emplois.

Dans le cadre de la conversion en redressement judiciaire, la période d'observation sera ainsi poursuivie jusqu'à son terme le 7 septembre 2013 et les activités commerciales seront donc maintenues. La société Index Multimédia reste en mesure d'assurer ses engagements commerciaux et à répondre aux demandes de ses clients.

Nous poursuivrons les mesures de restructuration déjà engagées afin d'améliorer les performances de la société et ce, tout en envisageant les différentes options qu'ouvre la procédure de redressement judiciaire qui feront l'objet d'une publication dans les meilleurs délais.

La cotation du titre sur le marché reste suspendue. L'information financière trimestrielle concernant le troisième trimestre de notre exercice en cours sera publiée le 14 juin 2013.

**La société Index Multimédia, précurseur en France des produits et services en téléphonie mobile, s'est positionnée comme le leader incontestable dans le domaine de la fourniture de contenus multimédia. Aujourd'hui, nous sommes l'un des acteurs majeurs de la prestation de services Web et du marketing mobile mais également des services techniques en télécommunication. Nous contribuons, ainsi, au développement du « digital entertainment » et du « mobile business » de nouvelle génération.**

*INDEX MULTIMEDIA est spécialisé dans le développement et la commercialisation de produits et de services multimédias.*

*INDEX MULTIMEDIA est coté au compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN : FR0004061513 - Code Reuters : INDM.PA - Code Bloomberg : MUL:FP*

---

### Contacts:

#### **INDEX MULTIMEDIA**

Kiichiro Imamura: [kiichiro.imamura@indexmultimedia.com](mailto:kiichiro.imamura@indexmultimedia.com)

Yasushi Kishikawa: [yasushi.kishikawa@indexmultimedia.com](mailto:yasushi.kishikawa@indexmultimedia.com)